



Le Foyer Socio-Educatif du collège Germain Pensivey

1. Le FSE, qu'est-ce que c'est ?

Le FSE est une association dont le but est de soutenir des projets ou des actions éducatives et/ou pédagogiques.

Les membres du FSE sont des parents, des personnels de l'établissement et des élèves.

Il dispose d'un budget propre, financé par les cotisations des familles (par adhésion volontaire) et par l'organisation de manifestations (Vente de chocolats...). Le FSE peut également recevoir des dons ou des subventions.

Le FSE ne doit pas être confondu avec le Fonds Social du collège qui aide les élèves en difficulté financière et le Foyer des élèves qui est un lieu de détente pour les élèves.

2. Actions menées et soutenues par le FSE au collège Germain Pensivey.

Le FSE œuvre pour améliorer les conditions de vie des élèves au collège en intervenant dans :

- Avance et achats de cahiers d'activités pédagogiques.
- Soutien financier de voyages pédagogiques à hauteur de 10 %.
- Soutien financier et matériel de clubs, ateliers et projets éducatifs et pédagogiques (collège au cinéma, sortie théâtre, sortie au tribunal...)
- Gestion ponctuelle et limitée dans le temps de fonds destinés à des projets éducatifs et pédagogiques.
- Co-financement de matériels à des fins éducatives et pédagogiques.
- Organisation administrative et financière des photos de classe.
- Organisation d'une soirée jeu.

ARPE

L'ASSOCIATION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

1. L'ARPE, qu'est-ce que c'est ?

Nous sommes une liste de parents d'élèves indépendante non affiliée à une fédération de parents d'élèves. Les représentants sont élus fin septembre pour l'année scolaire. Nous sommes au service des parents, nous agissons avec eux et pour eux dans l'intérêt de nos enfants.

2. Quel est le rôle des parents d'élèves ?

Les parents d'élèves **siègent au conseil d'administration et aux conseils de classe pour veiller au bien être des enfants au sein du collège.**

Les parents d'élèves présents au conseil d'administration participent à la vie de l'établissement, votent le budget, donnent leur avis sur la répartition de la dotation horaire d'enseignement, les voyages, etc.

Les parents d'élèves présents au conseil de classe représentent tous les parents de la classe et servent de lien avec le conseil de classe.

Les parents d'élèves sont à votre écoute pour vous épauler, discuter en cas de situations compliquées et transmettre vos remarques lors de ces réunions.

3. Actions menées et soutenues par les parents d'élèves

L'association des représentants de parents d'élèves propose un pack fournitures pour la rentrée.

Elle réalise deux opérations dans le courant de l'année (vente de sapins et de crêpes à la chandeleur) afin d'aider le financement des packs fournitures.